

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 52
Membres absents : 26
Procurations : 10

Date de convocation : 19/09/2024
Date de transmission : 01/10/2024
Date de mise en ligne : 02/10/2024

Séance du 25 septembre 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 25 du
mois de septembre, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, M. SCHNEIDER Patrice, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme CAZES Hélène, M. DELMOND Max, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. FUCHS Gilbert (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), M. GINDER Philippe (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. MEYER Jean-Paul (pouvoir à M. GASSER Lucien), M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo, Mme RINQUEBACH Ariane (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), M. ROUDAIRE Joël (pouvoir à Mme ROSSE Christiane), M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. KASTLER André), Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

13^{ème} QUESTION

Assainissement : Passation d'un avenant n°5 au contrat de délégation du service public d'assainissement collectif conclu avec Veolia Eau CGE
(DELIBERATION n° 2024-136)

La gestion du service public d'assainissement collectif est actuellement exercée au travers :

- d'un contrat de prestations de services pour l'exploitation des collecteurs de transport, ouvrages d'assainissement associés et station d'épuration de Sierentz ;
- et d'un contrat de délégation de service public d'assainissement collectif couvrant la collecte, le transport, le traitement des eaux usées ainsi que la gestion des boues urbaines sur 10 des 18 communes du système d'assainissement rattaché à la station d'épuration de Village-Neuf.

L'échéance de l'ensemble de ces contrats est fixée au 31 décembre 2024.

Lors de sa séance du 27 mars 2024, Saint-Louis Agglomération a approuvé le renouvellement de la délégation de gestion de cette compétence dans le cadre d'un contrat de concession unique, pour une durée de 12 ans à compter du 1^{er} janvier 2025, regroupant à périmètre constant l'ensemble des prestations actuellement externalisées et intégrant les travaux d'amélioration/optimisation sur les stations d'épuration de Village-Neuf et Sierentz.

Il s'avère que dans le cadre de la procédure de consultation pour le renouvellement de la délégation de service public, fixant une remise initiale des offres au 30 août 2024, de nombreuses questions ont été posées par les candidats sur le profil d'acheteur. Afin de pouvoir fournir tous les renseignements administratifs et techniques complémentaires nécessaires à l'établissement des offres par les candidats et de leur laisser un délai suffisant de prise en compte de ces éléments, la date limite de remise des offres a été prolongée au 31 octobre 2024. Par voie de conséquence et au regard du délai nécessaire pour attribuer la nouvelle délégation, il est proposé de prolonger de six mois, par voie d'avenant n°5, le délai du contrat de délégation du service public d'assainissement collectif actuel afin de porter son échéance au 30 juin 2025 et de pouvoir démarrer le nouveau contrat au 1^{er} juillet 2025.

Ce prolongement se faisant à modalités techniques, administratives et économiques constantes, il est proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver la passation d'un avenant n°5 au contrat de délégation du service public d'assainissement collectif visant à prolonger son exécution jusqu'au 30 juin 2025 et dont le projet est annexé à la présente délibération ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer ledit avenant n°5 au contrat de délégation du service public d'assainissement conclu avec Veolia Eau CGE ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 30 septembre 2024

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

